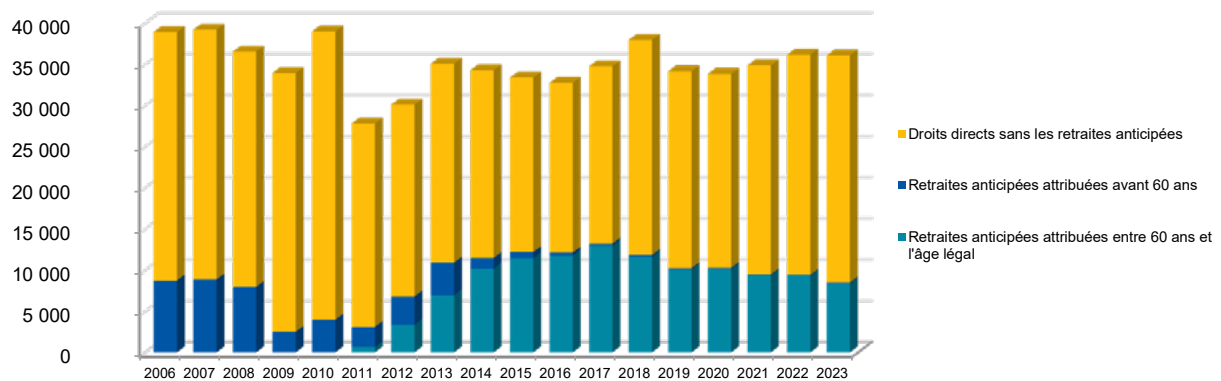


Retraités résidant en Carsat Bretagne			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	18 107	27 099	45 206
Droits directs (retraites personnelles)	16 401	18 169	34 570
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 706	8 930	10 636
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 081	1 349	2 430

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 176	2 251	7 427
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,8 ans	63,2 ans	63,0 ans
Droits dérivés	77,1 ans	74,5 ans	74,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	13,2%	12,8%	13,0%
Retraités bénéficiant d'une surcote	14,7%	16,4%	15,6%

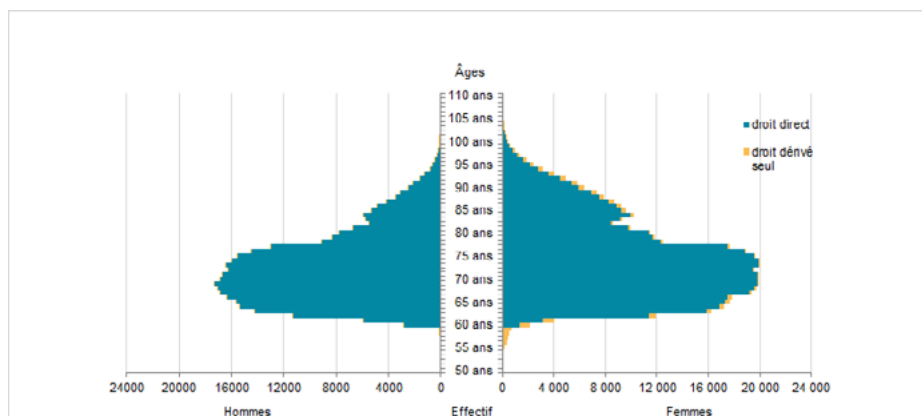
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	339 735	452 742	792 477
Retraités percevant un droit direct seul	326 554	337 302	663 856
Retraités percevant un droit dérivé seul	2 347	13 374	15 721
Retraités percevant les deux à la fois	10 834	102 066	112 900
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,5%	2,6%	2,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	99 729	47 879	147 608
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	75,2 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	918 €	733 €	812 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,7%	44,9%	33,1%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

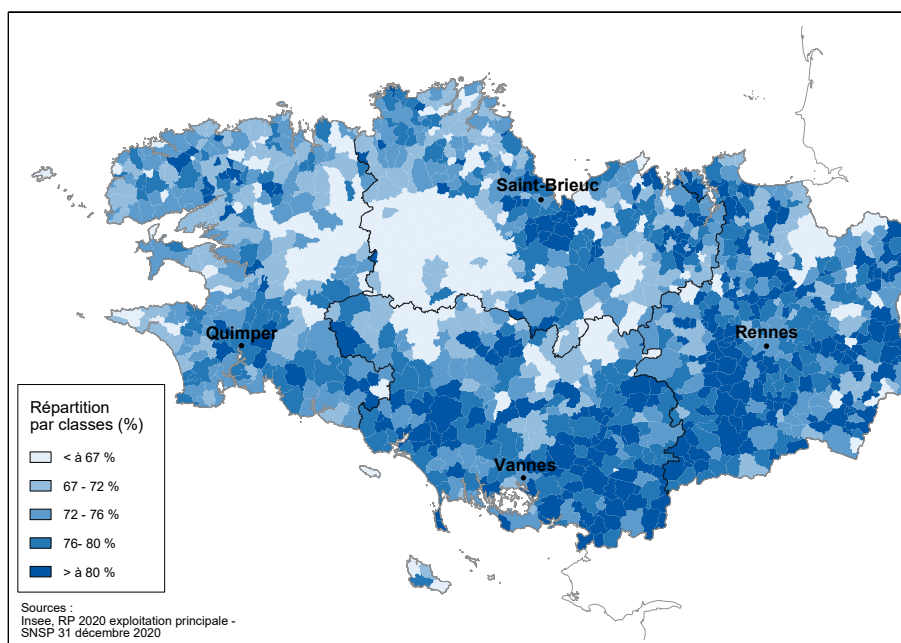
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Bretagne



Prestataires payés par la Carsat Bretagne

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
22 - Côtes-d'Armor	56 345	77 697	134 042
29 - Finistère	81 043	115 198	196 241
35 - Ille-et-Vilaine	85 176	109 067	194 243
56 - Morbihan	71 681	96 552	168 233
Total Carsat Bretagne	294 245	398 514	692 759
Total hors Carsat Bretagne	11 423	15 539	26 962
Ensemble des prestataires	305 668	414 053	719 721

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".